

Quel statut juridique choisir ?

Ce guide vous présente les principales structures juridiques à votre disposition pour créer votre entreprise. Le choix du statut juridique dépend de la nature de votre projet et de votre situation personnelle. Ci-dessous un guide vous permettant de choisir la structure juridique adaptée à vos besoins. Nous vous aidons à choisir la forme juridique qui vous convient le mieux.

Choisir votre statut juridique

Lorsque vous voulez créer une entreprise, vous devez choisir si vous souhaitez exercer votre activité **seul** ou accompagné de **plusieurs associés**.

Vous avez le choix entre la création d'une :

- **Entreprise individuelle** : il s'agit d'une personne physique. Vous pouvez bénéficier d'un régime simplifié appelé **micro-entreprise**, si votre chiffre d'affaires ne dépasse pas certains seuils.
- **Société** : il s'agit d'une personne morale. Une société peut être **unipersonnelle** (composée d'un associé **unique** : EURL/ SASU) ou **pluripersonnelle** (composée de **plusieurs** associés : SARL / SAS).

Ce choix repose donc uniquement **sur le nombre d'associés**. Une société constituée d'un associé unique, telle que la SASU, obéit aux mêmes règles que la SAS, constituée de plusieurs associés.

Comprendre la SAS / SASU

Une SAS est une société par actions simplifiée. Une SAS, société pluripersonnelle, doit être composée d'**au moins 2 associés**. Le nombre d'associés n'est pas limité. Si vous souhaitez exercer **seul votre activité**, la SAS peut être constituée d'un associé unique : il s'agira alors d'une SASU.

Les associés ne sont responsables qu'à **hauteur de leurs apports** dans la société. Cela signifie qu'en cas de dettes, leur patrimoine personnel est protégé.

Les **règles de fonctionnement** sont identiques selon que l'on exerce seul son activité (SASU) ou à plusieurs (SAS).

La rédaction des statuts est libre, à l'inverse d'une SARL, dont les règles sont strictement encadrées.

Avantages	Inconvénients
✓ Libre rédaction des statuts	✗ Rédaction des statuts complexes (nécessité de se faire assister par un professionnel)
✓ Responsabilité des associés limitée = protection du patrimoine personnel	✗ Charges sociales élevées
✓ Régime social du Président plus protecteur (Régime général de la sécurité sociale)	✗ La Président ne bénéficie pas de l'assurance chômage
✓ Possibilité d'opter pour l'impôt sur le revenu	

Comprendre la SARL / EURL

Une SARL est une société à responsabilité limitée. Si vous choisissez la SARL, société pluripersonnelle, celle-ci doit être composée d'au moins 2 associés. Le nombre d'associés est **limité à 100**. Si vous souhaitez exercer **seul votre activité**, la SARL peut être constituée d'un associé unique : il s'agira alors d'une EURL.

La responsabilité des associés est **limitée au montant de leurs apports** dans la société. Cela signifie qu'en cas de dettes, leur patrimoine personnel est protégé.

Les **règles de fonctionnement** sont identiques selon que l'on exerce seul son activité (EURL) ou à plusieurs (SARL). Ainsi, l'EURL suit les mêmes règles que la SARL. La rédaction des statuts est encadrée par la loi.

Cependant, le régime fiscal est différent :

- La SARL est soumise, par principe, à l'**impôt sur les sociétés**. Elle peut opter pour l'impôt sur le revenu, si certaines conditions sont respectées.
- L'EURL est soumise, quant à elle, à l'**impôt sur le revenu**.

Avantages	Inconvénients
✓ Responsabilité des associés limitée = protection du patrimoine personnel	✗ Règles de fonctionnement strictes
✓ Mode de fonctionnement encadré par la loi = sécurité juridique	✗ Formalités de constitution plus contraignantes
✓ Possibilité d'opter pour l'impôt sur le revenu	✗ Régime social du gérant majoritaire moins protecteur (Régime des travailleurs indépendants)
✓ Souplesse du régime fiscal	

Comprendre la micro-entreprise

Une micro-entreprise est une entreprise individuelle qui bénéficie d'un **régime fiscal et social simplifié**, si son chiffre d'affaires ne dépasse pas les seuils suivants (applicable au 1er janv. 2020) :

- **176 200 € HT** pour les activités de vente de marchandises ;
- **72 600 € HT** pour les prestations de services.

La micro-entreprise se caractérise par sa **simplicité de création**. Il n'y a pas besoin de rédiger de statuts, contrairement aux sociétés. On peut facilement créer une **micro-entreprise en ligne**, en remplissant un formulaire Cerfa et en envoyant les pièces justificatives requises.

Avantages	Inconvénients
✓ Simplicité de création	✗ Plafonnement du chiffre d'affaires
✓ Comptabilité simplifiée	✗ Patrimoine personnel et professionnel confondus = en cas de dettes, responsabilité personnelle de l'entrepreneur engagée
✓ Possibilité de bénéficier d'une exonération de TVA	✗ En cas d'exonération de TVA, pas de possibilité de récupérer la TVA sur ses achats
✓ Possibilité de bénéficier d'aides à la création d'entreprise	✗ Aucune charge n'est déductible

Comparaison entre les différents statuts

L'objectif est de comparer les différentes formes juridiques, afin de choisir celle qui sera la plus adaptée à votre projet.

Différences : SAS et SARL

	SAS	SARL
Nombre d'associés	1 à illimité	1 à 100
Responsabilité	Limitée	Limitée
Rédaction des statuts	Libre	Encadrée par la loi
Régime social du dirigeant	Assimilé salarié : Régime général de la Sécurité sociale	Travailleurs non salariés : Régime des travailleurs indépendants (pour le gérant majoritaire)
Imposition	IS (option IR possible valable pour 5 ans)	IS (option IR)

Différences : Micro-entreprise et SASU

	Micro-entreprise	SASU
Chiffre d'affaires	Plafonnement du chiffre d'affaires à respecter	Aucune limite de chiffre d'affaires
Statut juridique	Entreprise individuelle = pas de personne morale	Société = personne morale (protection du patrimoine personnel)
Responsabilité	Illimitée = confusion entre patrimoine professionnel et personnel	Limitée au montant des apports de l'associé
Formalités de création	Simplifiées et gratuites	Contraignantes et coûteuses
Exclusion de certaines activités	Activités non compatibles : • activités agricoles	Non

	• activités artistiques • certaines activités libérales...	
Entrée de nouveaux associés	Une seule personne : l'entrepreneur	Evolution vers une forme pluripersonnelle, si entrée de nouveaux associés

Différences : Micro-entreprise et EURL

	Micro-entreprise	EURL
Chiffre d'affaires	Plafonnement du chiffre d'affaires à respecter	Aucune limite de chiffre d'affaires à respecter
Formalités de création	Simplifiées et gratuites	Plus contraignantes
Responsabilité	Illimitée = confusion entre patrimoine professionnel et personnel	Limitée au montant des apports de l'associé
Entrée de nouveaux associés	Une seule personne : l'entrepreneur	Evolution vers une forme pluripersonnelle, si entrée de nouveaux associés

Différences : SASU et EURL

	SASU	EURL
Dirigeant	Personne physique ou personne morale	Personne physique
Rédaction des statuts	Libre	Encadrée par la loi
Responsabilité	Limitée au montant des apports de l'associé	Limitée au montant des apports de l'associé
Régime social	Assimilé salarié : Régime général de la Sécurité	Travailleurs non salariés : Régime des travailleurs

	sociale	indépendants (pour le gérant majoritaire)
Régime fiscal	IS (option IR valable pour 5 ans)	IR (option IS)

En conclusion

Le choix du statut juridique dépend de vos attentes et de la **nature de votre projet**. Si vous souhaitez faire entrer ultérieurement de nouveaux associés, la forme sociétaire (SAS, SARL) sera la plus appropriée. A l'inverse, si vous souhaitez **travailler seul** et exercer une activité secondaire, la micro-entreprise sera le régime le plus adapté.

Plusieurs éléments doivent être pris en compte au moment de choisir votre statut juridique, notamment les démarches de création, **plus ou moins contraignantes** en fonction de la forme juridique choisie. Si vous choisissez de créer une micro-entreprise, les formalités de création sont simplifiées et vous n'avez pas besoin de rédiger de statuts.

Ainsi, si vous éprouvez des difficultés pour créer votre entreprise, il est recommandé de recourir aux services d'un professionnel ou de **plateformes juridiques en ligne**. Ces plateformes possèdent l'expérience et les ressources nécessaires pour vous permettre de gagner du temps lors de la création de votre entreprise.